

Programme d'accèsion à la propriété rurale

Déclaration de revenus – Locataire



DEMANDEUR (en lettres moulées)

DIRECTIVES

- **Chaque membre du ménage âgé de 16 ans et plus doit soumettre une Déclaration de l'état des revenus et un ou plusieurs des documents suivants :**
 - **Copie de la dernière déclaration de revenus produite accompagnée des feuillets T** pour tous les membres du ménage qui ont produit une déclaration. Il s'agit de la Déclaration T1 générale accompagnée des annexes fédérales et provinciales.
 - **Revenus d'un travail indépendant – copie des trois dernières déclarations de revenus produites** accompagnées des états des revenus et des dépenses pour tout membre du ménage qui est travailleur indépendant. Il s'agit de la Déclaration T1 générale accompagnée des annexes fédérales et provinciales.
 - **Dans tous les cas, copie de l'avis de** cotisation transmis par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Si vous ne trouvez pas votre avis de cotisation, communiquez avec l'ARC au 1 800 959-8281 pour en obtenir une copie.
 - **Si le revenu du ménage a changé au cours des 12 derniers mois**, la formule de vérification de l'emploi (jointe) dûment remplie par un représentant autorisé de l'employeur ou trois fiches de paie consécutives sont requises.
 - **Si un membre du ménage a commencé à toucher des prestations du Régime de pensions du Canada ou de la Sécurité de la vieillesse**, une confirmation des prestations est requise.

	Revenu annuel brut (Appuyé par les déclarations de revenus)		
	Année 1 La plus récente	Année 2	Année 3
Salaire	\$	\$	\$
Pensions (invalidité/privée/RPC/SV/Autre)	\$	\$	\$
Investissements, y compris dividendes et intérêts bancaires	\$	\$	\$
Travail indépendant (vous devez fournir la composante Revenus d'entreprise de votre déclaration de revenus)	\$	\$	\$
Prestations d'AE	\$	\$	\$
Aide sociale	\$	\$	\$
Commissions	\$	\$	\$
Crédit d'impôt pour enfants	\$	\$	\$
Pension alimentaire	\$	\$	\$
Autres revenus	\$	\$	\$
REVENU BRUT TOTAL (année la plus récente)			\$

CODEMANDEUR (en lettres moulées)

	Revenu annuel brut (Appuyé par les déclarations de revenus)		
	Année 1 La plus récente	Année 2	Année 3
Salaire	\$	\$	\$
Pensions (invalidité/privée/RPC/SV/Autre)	\$	\$	\$
Investissements, y compris dividendes et intérêts bancaires	\$	\$	\$
Travail indépendant (vous devez fournir la composante Revenus d'entreprise de votre déclaration de revenus)	\$	\$	\$
Prestations d'AE	\$	\$	\$
Aide sociale	\$	\$	\$
Commissions	\$	\$	\$
Crédit d'impôt pour enfants	\$	\$	\$
Pension alimentaire	\$	\$	\$
Autres revenus	\$	\$	\$
REVENU BRUT TOTAL (année la plus récente)			\$

Si vous le souhaitez, veuillez remettre la **DEMANDE DÛMENT REMPLIE**, la **DÉCLARATION DE L'ÉTAT DES REVENUS** ainsi que la **DÉCLARATION DE REVENUS CERTIFIÉE** à :
 Agents des immobiliers, Direction de l'aménagement des terrains, Logement Manitoba, 352, rue Donald, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

Si vous avez des questions au sujet du programme, veuillez communiquer avec
LOGEMENT MANITOBA au 1 855 201-4624 (numéro sans frais).

Logement Manitoba recueille vos renseignements personnels en vue d'établir votre admissibilité au Programme d'accession à la propriété rurale. Vos renseignements personnels sont protégés par les dispositions sur la protection de la vie privée de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée au 352, rue Donald, bureau 600, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8 tél. : 204 945-3025.